

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Amicale des Anciens de l'Etablissement des Mureaux de l'Aérospatiale dénommée AAA/MU dont le siège social est situé 66, route de Verneuil 78130 LES MUREAUX.

Association déclarée, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, le 21 avril 1988 à la Sous Préfecture de Mantes la Jolie sous le numéro 3206, déclaration publiée au J.O du 18 mai 1988.

Le Sous Préfet de Mantes la Jolie a enregistré un récépissé de déclaration de MODIFICATION de l'Association n° 0781003206 en date du 6 avril 2006 donnant récépissé à Monsieur Denis MANSOUX Président demeurant :

7 rue de la Corderie
78550 GRESSEY

l'an deux mille sept, le 20 février à 14 heures aux Mureaux , salle de l'Habitant, avenue de la République les adhérents (titulaires et invités) de l'AAA/MU se sont réunis pour tenir la 19^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE sur convocation du Président, référencée 04/07 du 16 janvier 2007 conformément à l'article 9 des statuts.

Il est dressé une feuille de présence et de pouvoir.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Denis MANSOUX en sa qualité de Président de l'Association.

Mmes Micheline GAUTHIER - Danielle BOUCHE – Thérèse LAFOSSE

et

Mmes Liliane CAROFF et Françoise PAGERIE

sont appelées comme scrutateurs.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Accueil et ouverture de l'AG 2006, hommage aux disparus
- Approbation du rapport moral et du compte rendu financier 2006
- Renouvellement du tiers des Administrateurs
- Présentation du budget et des activités 2007
- Questions diverses
- Allocutions de clôture

Cf. ordre du jour détaillé joint en annexe.

Le Président précise que conformément à ce qui avait été déclaré à l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 décembre 2004, ce qui va être présenté couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006 (Cf article 8 bis des statuts du 17 novembre 2003 indice E).

1. Accueil et ouverture de l'AG 2006, hommage aux disparus

Le Président accueille les participants au nombre de 158 auquel il y a lieu d'ajouter 149 pouvoirs, sur les 539 adhérents invités à cette AG.

NOTA : A l'AG il a été indiqué par erreur 170 pouvoirs. Un "paquet" de 21 pouvoirs ayant été comptés deux fois.

Le quorum étant atteint, les délibérations et sanctions se feront à la majorité absolue des membres actifs présents ou représentés (art. 9 des mêmes statuts).

Il remercie Monsieur Bernard CAMPO, Maire Adjoint de la Mairie des Mureaux qui a répondu favorablement à notre invitation.

Un hommage aux disparus est demandé par le Président (cf. déclaration jointe en annexe).

2. Approbation des comptes 2006

Le Président présente le rapport moral 2006 (cf. texte joint annexe)

La trésorière Mme Liliane CAROFF présente le compte rendu d'activité financier arrêté au 31 décembre 2006. Il est précisé qu'un contrôle des comptes de l'AAA/MU a été effectué le 23 janvier 2007 par le Groupe de Contrôleurs des comptes, composé de Mme Christiane DESVIGNES et de Mrs Paul PERES et Gérard ROOSS (CF texte joint en annexe)

La parole est ensuite donnée à tout membre de l'Assemblée qui désirerait la prendre. (cf. Questions posées par les adhérents jointes en annexe) Le Président met alors aux voix la résolution suivante.

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral et financier, les explications complémentaires fournies verbalement, passe, sur demande du Président au vote de cette résolution

Vote contre 0
Abstentions 2

L'Assemblée approuve en conséquence les opérations et les actes de gestion accomplis par le Conseil au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus sans réserve de son mandat pour cet exercice au Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.

3. Renouvellement du tiers des Administrateurs

Le Président rappelle les conditions statutaires de renouvellement des Administrateurs et présente la liste des Administrateurs sortants et celle des postulants ainsi que les conditions associées (cf. texte joint en annexe)

Aucun postulant nouveau ne faisant acte de candidature parmi les adhérents présents à l'Assemblée Générale, le Président met alors aux voix la résolution suivante :

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la proposition de renouvellement du tiers des Administrateurs, passe, sur demande du Président au vote de cette résolution

Vote contre 0 Abstention 0

L'Assemblée Générale élit comme Administrateurs, pour une période de trois années qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009 :

Monsieur CHEYMOL 13 Parc Talbot	Pierre 78130	Retraité Les Mureaux
Madame GAUTHIER 89 Bis Rue Gabriel Vilain	Micheline 78130	Retraîtée Les Mureaux
Monsieur MANSOUX 7 Rue de la Corderie	Denis 78550	Retraité Gressey
Madame MORANGE 18 Rue des Bouts de la Ville	Alice 78250	Retraîtée Gaillon sur Moncien
Monsieur CHAUVIN 2 Allée du Marais	Edmond 78240	Retraité Aigremont

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Présentation du budget et des activités 2007

Le Président développe son rapport concernant le budget (cf. texte 2007 joint en annexe) et rappelle que chacun des adhérents a reçu le programme des activités pour cette nouvelle année. La présentation détaillée du budget est assurée par la trésorière, Madame Liliane CAROFF. Quand à celle relative aux activités, elle est assurée par Monsieur Jean Claude SLAMA, responsable de la Commission voyages.

5. Questions diverses

Le texte joint en annexe est le reflet des questions et/ ou commentaires notés en séance.

6. Allocution de clôture

Le Président remercie l'assistance pour la qualité de cette Assemblée Générale Ordinaire et de la confiance qui vient d'être donnée par celle-ci au Conseil d'Administration pour l'exercice 2007. Il souhaite de nouveau la bienvenue aux nouveaux Administrateurs et leur demande de poursuivre avec la même énergie les tâches dont ils assumaient la responsabilité avant leur nomination par cette Assemblée.

Il remercie la Mairie des Mureaux pour le prêt de la salle qui nous a permis d'être plus à l'aise ainsi que les bénévoles qui ont assuré la préparation de celle-ci le matin même (toutes les bonnes volontés).

Il rappelle enfin que l'année 2007 sera selon tous les indicateurs une année « lourde financièrement parlant » et que plus que jamais une attention particulière sera portée sur la gestion.

Il clôture son propos en donnant rendez-vous à la prochaine réunion mensuelle de mars et aux différentes activités de notre Amicale.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 17 H30.

Nous passons ensuite à un tirage au sort, Bons de réduction sur sorties ou voyages 2007 valables uniquement pour les personnes présentes au moment du tirage

100 €	à :	Monsieur Guy CAILLARD
100 €	à :	Monsieur Jean-Pierre HOUZE
50 €	à :	Monsieur Gilbert BADIOU
50 €	à :	Madame Arlette JOLY
50 €	à :	Madame Jocelyne REGNIER-FERY
50 €	à :	Madame Christiane FRANCOIS
30 €	à :	Monsieur Gérard LE DOARE
20 €	à :	Monsieur Paul MARAIS

Vient ensuite le moment convivial, celui où nous partageons le pot de l'amitié

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Président et les Scrutateurs.

Les Scrutateurs

Le Président

Micheline GAUTHIER

Danielle BOUCHE

Denis MANSOUX

Thérèse LAFOSSE

Liliane CAROFF

Françoise PAGERIE